



HAL
open science

Les terrains du géographe peuvent-ils être incomparables ?

Benjamin Laplante

► **To cite this version:**

Benjamin Laplante. Les terrains du géographe peuvent-ils être incomparables ? : Communication au colloque : “ A travers l’espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie ”, Arras, 18-20 juin 2008.. A travers l’espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie, Jun 2008, Arras, France. halshs-00358931

HAL Id: halshs-00358931

<https://shs.hal.science/halshs-00358931>

Submitted on 4 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les terrains du géographe peuvent-ils être incomparables ?

Benjamin Laplante¹

Communication au colloque : « A travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie », Arras, 18-20 juin 2008.

Résumé

La Lecture de l'ouvrage de Marcel Detienne permet de reformuler, en géographie, le problème du questionnement des terrains du chercheur. En effet, sur quelles bases fonder les conditions nécessaires à la comparaison? La comparabilité peut-elle résider exclusivement dans une délimitation d'objets a priori?

À l'inverse, dans quelle mesure peut-on présenter un objet de recherche cohérent lorsque l'on aborde trois configurations spatiales singulièrement différentes ? Peut-on espérer comprendre de ces trois situations des éléments de production d'appropriations, et de pratiques qui pourraient avoir une dimension comparative ? On verra notamment que l'une des focalisations classiques de la comparaison se fonde sur un questionnement causal, cherchant à expliquer et dévoiler les raisons de sa configuration. L'une des clefs pour assurer la sortie de ce comparatisme réducteur serait de repenser les conditions de réalisation de l'action, en un mot la question du "comment".

Introduction : Se prendre au jeu.

Soit un problème de géographie², assez largement répandu : comment se forment, et circulent les valeurs dans la société, et de quelle manière l'espace géographique des individus, et des groupes est-il confronté à ces usages ? Comment l'espace est-il marqué par des valeurs de différenciations, d'appréciations et de différenciations ?

La question de la création des valeurs semble pourtant bien large, voire vague, en renvoie effectivement à une multiplicité de champs traditionnellement définis dans la recherche en sciences sociales. Ceux-ci s'imposent au géographe de manières différentes : par exemple, on peut travailler sur les valeurs sociales, et dans ce cas on sera sans doute amené à questionner la construction des stratégies de distinction, d'identification des groupes et des individus en fonction de valeurs, de normes. Ou bien, par exemple, on considérera que la valeur est une composante marchande, que la formation, ainsi que les usages des prix d'objets permet de comparer les valeurs et leurs usages dans la société. On pourrait continuer ainsi, et montrer d'autres déclinaisons de la problématique de la valeur, qui posent néanmoins le problème de revenir à cloisonner les champs d'études de manière assez stricte.

La question initiale que nous avons posée, a priori banale, présente néanmoins l'intérêt de

¹ Doctorant CITERES/VST UMR 6173 Université de Tours, ATER Institut d'Urbanisme de Lyon

²Thème abordé par d'autres sciences sociales, à commencer par la sociologie, notamment depuis E. Durkheim, et M. Weber.

définir la place du chercheur, et l'orientation de son regard par rapport aux valeurs. Ainsi, elle pose d'emblée la problématique des conditions de production des valeurs, et l'idée que l'ensemble du champ de la production des valeurs serait un domaine transversal dans la société. Dans cette perspective axiologique, les systèmes de distinction, de qualification et d'évaluation sont des éléments que l'on doit pouvoir rencontrer dans de nombreuses situations. La production des valeurs, leurs usages, voilà qui est un questionnement de départ, et qui assure la possibilité théorique de s'intéresser à des configurations différentes. Pour autant, la comparaison sera-t-elle possible? Si oui, à quel prix?

Dans cette perspective, on retiendra avec intérêt la lecture de M. Detienne : les approches traditionnelles des objets de recherche reposent que sur une certaine conception de la comparabilité des terrains. Comme Marcel Detienne, s'en indigne, on pense généralement qu'« on ne peut comparer que ce qui est comparable³ ». Historiens et anthropologues ne se parlent pas, et ne mettent pas en relation des questionnements qui pourraient pourtant être transversaux, sous prétexte d'incomparabilité des objets, des conditions historiques de leur situation, ou de distances culturelles des communautés comparées. L'auteur, à raison et de manière très stimulante, plaide pour un décloisonnement des disciplines, et pour un dialogue entre les chercheurs. Peut-on trouver des points de comparaison transversaux dans les époques, dans les espaces, et cesser de prendre pour acquis ce qui n'est que parti pris disciplinaire?

L'enjeu géographique est effectivement de poser la question du cloisonnement des terrains. Que la démarche soit inductive, ou déductive, elle est généralement attachée à l'idée de la singularité irréductible des situations observées par le géographe. Telle ville européenne est bien unique, de même que tel territoire ethnique d'Afrique Sub-saharienne. Pourtant, la comparaison est courante entre de nombreux terrains. Par exemple, dans le domaine de la production des valeurs, la tentation serait grande d'opter pour un parti pris, par exemple économiciste, en s'intéressant aux conditions de production de la valeur immobilière, dans plusieurs villes, même très différentes, éventuellement dans des contextes nationaux différents. Ainsi, la comparaison se bornerait à dire «ici il y a ci, ici il y a ça“..., ou à constater les caractéristiques propres des processus à l'oeuvre en fonction des contextes particuliers. Quels apports de telles comparaison prétendraient-elles constituer, en ne faisant finalement pas autre chose que produire une collection de portraits, et d'analyses comparatrices pied à pied, selon des catégories bien balisées? Dans une perspective proche de celle de Paul Claval lorsqu'il abordait la problématique de la géographie régionale comme science idiographique⁴, on peut penser que la géographie reste trop souvent tentée de n'aborder les questionnements qu'elle produit que via des configurations matérielles, sociales et spatio-temporelles a priori comparables, à partir de catégories de pensée (et donc d'espaces) identifiés comme similaires. La question de la similitude, de l'identification de catégories d'espaces est bien centrale.

Pour autant, que reste-t-il lorsque l'on se retrouve avec un objet de recherche dont l'élasticité est telle qu'aucune situation explicite ne semble pouvoir à elle seule représenter une configuration à la fois adéquate, que ce soit dans le sens d'une certaine représentativité, ou bien d'une exemplarité du cas observé, ainsi que pertinente au plan de la méthodologie mise en œuvre ? Dans quelle mesure un objet de recherche peut-il être investi d'une démarche qui privilégie des approches de terrains a priori sans relation entre elles ? Plus important encore, comment et sous quelles conditions un tel projet peut-il réunir a priori des terrains dont la

³ DETIENNE M., Comparer l'incomparable, Paris, Seuil, 2000.

⁴ CLAVAL P., *Essai sur l'évolution de la géographie humaine*, Paris, Les Belles Lettres, 1969.

justification du choix n'a d'autre assise que de servir à la compréhension de cet objet ? Et enfin, si l'on considère qu'un même questionnement peut aborder plusieurs configurations dans une même entreprise, dans quelle mesure peut-on appeler le fait de les réunir une réelle comparaison ?

Notre communication consistera donc à présenter une situation qui teste la proposition de Marcel Detienne en se prenant au jeu de la problématique de la comparaison à travers trois configurations matérielles identifiées comme terrains, extraites de notre travail de thèse de doctorat.

Trois protagonistes pour un jeu simple : une chèvre, un chou, un loup et une rivière.

Mais avant même de définir la règle du jeu (ici les conditions de la comparaison), il est nécessaire d'identifier chacun des protagonistes de l'histoire.

Ma démarche de recherche pose la question de l'existence des valeurs spatiales : comment sont-elles utilisées et justifiées par les individus dans des situations a priori ordinaires, formant ce que l'on désigne communément un habitat ? De quelles manières les espaces se structurent-ils selon des logiques différentes du point de vue des valeurs, comment en vient-on à constater que tel ou tel espace vaut (valeur au sens axiologique) plus qu'un autre ?

Plusieurs solutions sont alors possibles pour élaborer des terrains⁵ : soit tenter une comparaison à partir de terrains qui offrent des situations d'évaluations équivalentes a priori, avec des outils identiques, soit chercher des situations justement insérées dans des contextes où les différences se manifestent clairement. Ou bien, tenter de comparer ce qui permet de remettre en cause les a priori, en somme tenter de comparer ce qui ne semble d'un premier abord pas comparable. C'est la troisième voie que j'ai choisie, considérant que le questionnement de départ, qui n'est pas une hypothèse, permet de tester la transversalité des systèmes de production des valeurs spatiales.

Dans quelle mesure ce qu'on appelle communément les valeurs pourrait-il désigner un champ qui posséderait une certaine cohérence, en dehors de toute recherche de mise au jour de critères plus ou moins objectifs de valorisation, dont on tend aujourd'hui à penser qu'ils restent peu opérationnels, si ce n'est pour justifier a posteriori de mécanismes de distinction.

Nous avons retenu trois situations, trois configurations spatiales dans lesquelles des problèmes de valeurs se posent.

- Première situation : un projet de centre commercial, au cœur d'un quartier péricentral d'agglomération en cours d'aménagement.

Le projet de l'Heure Tranquille trouve ses racines à l'horizon 2000, en plein Cœur du quartier des Deux Lions à Tours. Cette partie péricentrale de la ville est l'ex-quartier technopolitain tourangeau, lancé à l'époque du maire Jean Royer. Le projet du centre commercial s'inscrit dans une construction progressive de cet espace. Au départ technopôle, la zone a accueilli finalement un des sites de l'université de Tours, puis des résidences étudiantes, et un ensemble assez large de PME axées soit dans le domaine des services aux entreprises, soit dans le domaine médical. En outre, le quartier a vu se développer plusieurs opérations

⁵ J'avance à dessein l'idée que le terrain est bien un construit, et non un donné. Ainsi, la délimitation mais aussi la constitution du matériau via les méthodes d'enquêtes est centrale.

d'habitations, collectives et individuelles, sur plusieurs années. Pour autant, aucun équipement de commerce majeur ne s'est implanté, ni commerce de proximité, ni commerce de détail ou encore grande surface. L'enclavement de la zone était d'ailleurs important, et aucun équipement majeur d'agglomération n'était à proximité.

Le centre commercial de l'Heure Tranquille trouve son origine dans le redéveloppement du quartier, envisagé à partir de l'arrivée du nouveau maire, Jean Germain. Site de technopôle, le quartier des « Deux Lions » est un moment envisagé comme site de développement des activités « high-tech », dans la période de croissance importante de l'économie numérique de la fin des années 90. Aujourd'hui, la mixité du quartier est beaucoup plus importante, et il est censé compter à terme environ 2000 logements, environ 20000 m² de surface commerciale, comprenant de multiples enseignes, dont une grande surface type citymarket. Le centre commercial se positionne néanmoins d'emblée dans une logique de valorisation de l'espace aménagé par une pratique, et des enseignes axées sur la détente dans un environnement identifié comme étant de qualité. Il s'agit au final de proposer un centre commercial de quartier, mais aussi un complexe d'envergure pour l'agglomération de Tours. Les commerces sont à la fois orientés sur le secteur de l'alimentaire de détail, de restauration (pour les travailleurs du quartier, mais aussi pour ceux qui pratiquent le complexe cinéma par exemple), et de loisirs. Pour résumer, le terrain consiste en une situation dans laquelle un promoteur commercial implante un centre commercial dans une zone que le politique tente de valoriser et dont l'identité semble être longtemps restée assez floue. La question de la valeur attendue, et produite avant d'être construite, du lieu et de l'ensemble du quartier se pose, de même que celle des enjeux financiers pour les différents acteurs.

- Seconde situation : des habitants de résidences récentes, au cœur du même quartier.

Le contexte est identique, il s'agit ici d'un pendant de la zone : les habitants de résidences neuves dans les Deux Lions, construites depuis le début des années 2000, que ce soit en logement neuf ou individuel.

Les habitants se retrouvent généralement ici en situation de location, et sont parfois nouveaux dans la ville. En outre, l'aménagement du quartier n'est pas achevé au moment où ils arrivent, que ce soit autour du centre commercial, ou même à proximité immédiate de leur logement. Ils semblent avoir tous choisi volontairement d'habiter ce lieu, et d'avoir été sensibles lors de la visite des lieux aux dispositions particulières du logement dans son environnement. Nous considérons que le choix de localisation ne s'est pas fait au hasard, par dépit, mais selon une logique vraisemblable d'arbitrage en fonction des différents lieux visités lors du choix d'emménagement dans le quartier.

Chaque personne habitant dans son logement n'a pas nécessairement de lien avec les autres, et chaque logement n'est pas nécessairement situé dans le même ensemble architectural.

D'une manière générale, il s'agit de populations a priori ressortant de classes moyennes, souvent mais pas exclusivement en couples, à différents âges de leur vie. La population semble assez mixte, et on observe une part importante de locataires. La construction des bâtiments a été lancée à la fin des années 90, réalisée par de la promotion immobilière privée. Ceci permet de situer l'ensemble de ces habitations et des habitants, qui présentent donc une certaine homogénéité sur le plan social. Ressort néanmoins de cet ensemble un bâtiment dit de « résidence fermée » à la française : le promoteur, Monnet Decroix, est un promoteur connu pour la réalisation de nombreuses résidences suivant ce concept en France.

- Troisième situation : des acquéreurs étrangers de biens immobiliers en lointaine

périphérie de cette agglomération.

Quand dans les deux premières situations on avait une unité de lieux de fait, ici, on trouve une situation fort différente : la périphérie éloignée de Tours (environ 30 à 50 km) est relativement similaire aux espaces de grandes périphérie des agglomérations moyennes en France, à savoir celle d'un espace rural relativement peu valorisé, théâtre de l'installation des périurbains peu aisés en fonction que la distance au centre augmente. On observe également une polarisation assez faible de l'espace par des bourgs ou pôles urbains/ruraux (Loches, Sainte-Maure de Touraine, Chinon, Richelieu, Bourgueil).

On assiste dans cette zone au fonctionnement d'un marché immobilier qui suit l'ensemble du contexte général de la France, sur plusieurs années, à savoir une augmentation importante des prix des biens. Or dans la zone considérée, l'ensemble de l'opinion à propos de ce renchérissement mentionne généralement la question de l'arrivée d'importantes populations étrangères dans la zone, et possédant un fort pouvoir d'achat. En particulier, les populations anglo-saxonnes sont les principaux représentants des populations étrangères considérées comme origine de l'augmentation des prix. Dans cette zone, on observe par ailleurs un phénomène qui appuie cette idée : sur le seul département de l'Indre-et-Loire, entre 2006 et 2008, on comptait 6 agences et/ou succursales d'agences spécialisées dans les transactions avec des populations Anglaises, portant généralement des noms anglais, ou proposent une traduction intégrale (parfois automatisée) de leur site en Anglais. Par ailleurs, on remarque que la presse immobilière anglaise diffuse depuis plusieurs années des reportages sur la qualité de vie de la Touraine, et des opportunités d'achats possibles dans la région⁶. L'ensemble de cette situation semble former, aux alentours de Tours dans une zone qui va de l'Est/Sud-Est à l'Ouest en passant par le Sud une zone dans laquelle on assisterait à une arrivée massive de résidents Anglais, au grand damne des résidents locaux Français. Ainsi, leur arrivée en nombre aurait pour effet remarquable de faire progresser le prix des transactions. On rencontre donc une situation où la campagne tourangelle semble être le lieu d'une tension démographique et sociale concernant l'acquisition de biens traditionnellement peu chers. A priori, on se retrouve donc confronté à une problématique de marché immobilier assez classique.

La règle du jeu.

Le problème de la comparaison est alors le suivant : à la manière du jeu de la chèvre, du chou et du loup devant passer une rivière dans un même bateau, j'ai entrepris de produire une réflexion, qui tente de lier ces trois terrains de telle sorte qu'ils puissent se répondre, ou plutôt me permettre de pousser plus avant la question de l'usage, de la pratique des valeurs dans et sur l'espace. Il s'agit donc de passer d'une rive à l'autre, de celle du strict théâtre du réel sans signification autre que celle de l'immédiat, à celle de la connaissance scientifique. Par quel moyen se saisir de situations concrètes de terrain pour que l'ensemble prenne sens ?

Tout d'abord, il convient de réaffirmer l'idée que le terrain ne s'impose pas au chercheur, et qu'il lui revient la tâche à la fois de la délimiter, mais aussi d'en faire un objet scientifique pertinent. Ceci signifie donc à la fois que le terrain ne constitue pas quelque chose de fini, et que la limite doit être pensée et assumée. Définir les conditions d'élaboration d'une règle du jeu est nécessaire.

⁶Voir par exemple les publications de la revue *French Property News* (site en ligne <http://www.french-property-news.com/>)

Yann Calbérac⁷ montre justement que le terrain est bien un construit, à la fois un outil que l'on forge, et un moment que l'on vit lorsqu'on élabore une recherche. L'un des enjeux est la question de la conformité de la situation de terrain, ainsi que des méthodes d'observation/vérification utilisés au regard des traditions disciplinaires. Le terrain choisi pour une recherche peut aussi être davantage inductif, et permet alors de tenter de questionner ce qui se trouve *là, déjà là* pour construire un questionnement de recherche. *Là, et déjà là* ne renvoient évidemment pas simplement aux aspects matériels de l'espace, mais à l'ensemble des productions matérielles, sociales, idéelles et symboliques du groupe.

En effet, si le terrain est un donné, on peut soulever deux paradoxes : d'une part, le chercheur ne serait plus qu'un révélateur de ce qui est, et sa position se résumerait à celle de celui qui sait, par opposition au profane, qui ne possède pas les clefs (ou du moins pas toutes) de lecture et de compréhension de la réalité, des enjeux sociaux et/ou naturels à l'œuvre, mais aussi de ses actes. Cela revient à remettre en cause la compétence spatiale et sociale de l'acteur, et à considérer que la production de sens relève largement d'implicites qu'il convient de dévoiler. Comment le chercheur peut-il donc produire un savoir qui découpe l'espace, et le champ social, alors même qu'il prétend analyser des terrains constitués tels quels? D'autre part, un terrain constitué a priori supposerait que l'ensemble soit identifiable, ce qui pose la question de sa finitude : si le terrain est naturellement constitué, on se doit alors d'avoir des situations dans lesquelles il y a un début, ainsi qu'une fin. Dans une démarche empirique, la question est notamment celle de la délimitation pertinente, et l'on remarque bien que l'opposition de surface empirie/théorie ne tient pas, tant la construction de la problématisation se fait par des aller-retours nombreux entre le terrain, et la réflexion.

D'autre part, on peut souligner que l'essentiel de l'enjeu autour du terrain n'est pas la pertinence de la réalité du phénomène observé et analysé, mais le problème de la légitimité scientifique, ou plutôt sociale et institutionnelle de ce qui y est produit au regard de ce qui est pratiqué dans la discipline.

La question du terrain se pose donc sous un jour nouveau : le chercheur n'est ni un révélateur, ni un expert chaussé de lunettes spéciales, mais un acteur dont la position est celle du questionneur, instituant la situation spatiale et sociale qu'il observe en tant que terrain. En quelque sorte, une posture conforme à cette démarche doit pouvoir assumer le fait que la discipline se construit aussi par les objets qu'elle analyse. Pour reprendre une idée couramment répandue, la géographie n'est que ce qu'en font les géographes : prenons alors cette idée au mot, et considérons que le terrain peut être considéré non pas comme une situation du réel qui doit s'imposer à une discipline sociale, mais comme une configuration spécifique de la réalité dans laquelle celui qui le désigne est partie prenante. L'œil de l'observateur doit donc nécessairement être pris en compte pour comprendre ce que dit le terrain, et notamment la manière dont il est soit découpé, soit arpenté, soit analysé.

À partir de cet instant, il m'est possible d'envisager de comparer ce qui a priori n'est ni comparable dans l'absolu, ni comparable traditionnellement en géographie. Ce positionnement iconoclaste n'est pas un acte gratuit, mais une posture assumée pour tenter d'apporter un questionnement renouvelé du rapport des individus et des groupes à leurs espaces habités.

⁷CALBERAC Y. (2007). "Le terrain des géographes, entre tradition et légitimation du chercheur" in "Approches des terrains de recherches. Actes du colloque organisé par Doc'Géo, Bordeaux, 28 mars 2006". Cahiers ADES, n°1, mai 2007.

J'en reviens donc à mon problème initial : comment passer la rivière, transporter en donnant un ordre, une logique, trois objets qui potentiellement n'ont à la fois rien en commun, voire dont la pertinence en termes d'assemblage (ou mise en comparaison) peut produire une situation de danger ?

En somme, chacune des situations concrètes que j'ai choisies, comment les questionner, et comment me doter d'outils d'analyses dont la pertinence soit telle qu'ensemble ils me permettront de produire un discours nouveau, un renouvellement à la fois méthodologique sur ce que peut être le choix du terrain en géographie, et à la fois ce que peut être une questionnement autour de l'habiter qui mobilise des situations a priori aussi singulières qu'étrangères les unes aux autres. La constitution de la comparabilité des terrains repose sur l'attention accordée au questionnement initial de ma recherche : Comment, et non pas pourquoi les processus de création d'évaluations, de qualification de l'espace sont-ils produits par des acteurs, individuels et/ou collectifs? La question du comment permet d'entrer transversalement dans des situations très variées : en effet, la description, la documentation, puis l'analyse des procédures de valorisations de l'espace met sur un même plan des situations qui peuvent être fort variées. Ainsi, sont créées les conditions de comparaison. L'inconnue importante dans une telle démarche empirique repose dans l'efficacité de la comparaison envisagée

Le joueur ménage-t-il la chèvre et le chou ?

Le problème de la confrontation des terrains est double : d'une part, quel sens donner à chaque configuration socio-spatiale pour qu'elle prenne le sens de ce qu'est un terrain géographique, de manière à ce qu'il soit scientifiquement constitué en tant que terrain ? D'autre part, sur quelles bases méthodologiques envisager leur analyse ? Dans quelle mesure des méthodes d'investigation et/ou d'analyse peuvent-elles être différentes, mais servir un même objectif de questionnement ?

La première question revient à se poser la pertinence de chaque situation, et de questionner les différentes options qui s'offrent au chercheur (moi) pour élaborer un projet transversal. Ainsi, on pourrait imaginer différents scénarii qui collent les terrains deux à deux... mais sans pour autant permettre de donner une cohérence à l'ensemble. S'intéresser à la valorisation du quartier des Deux Lions pour un premier couple, à la problématique du logement pour le second, et pour le troisième tomber dans une faille de taille, puisqu'a priori le marché des étrangers n'a rien à voir avec la production de centres commerciaux.

L'enjeu est donc bien d'interroger les trois ensembles, de telle manière que mon investigation pourra porter un regard transversal : les relier par la question de la valeur des lieux, et espaces habités, non pas fondée sur une valeur vénale correspondant à la fixation d'étalons (critères plus ou moins objectivés, qu'ils soient matériels ou normes sociales), mais sur l'idée d'identification, de singularité. L'idée commune, celle qui permet une pratique des espaces, au sens de leur habitabilité, revient à prendre en compte la manière dont les individus différencient, découpent, individualisent les espaces qu'ils occupent.

Mais comment aborder le problème de la valorisation? Quels actes forment des observables pertinents? Ici, le courant dans lequel se situent mes recherches accorde une grande importance aux actes de langage, et à la diffusion du discours dans, et sur l'espace. En outre, la performativité du discours constitue l'un des principaux éléments de validation de la

pertinence des qualifications et évaluations produites par les individus.

Partant de l'idée que « dire, c'est faire ⁸ », on peut considérer que l'énonciation de discours, contenant qualificatifs, normes, valeurs sur et dans l'espace habité par les individus constitue l'essence de notre matériau analysé.

Pour autant, tous les discours se valent-ils? Les échanges individuels lors d'une visite avec un agent immobilier, peuvent-ils être mis en perspective avec la production de la stratégie marketing de positionnement du centre commercial? Les enquêtes individuelles avec les habitants peuvent-ils apprendre des choses semblables alors que les systèmes d'acteurs, les conditions de production du discours (ou plutôt ici du récit), et les présupposés méthodologiques laissent penser que les éléments ne seront pas assimilables dans une grille d'analyse englobant les autres situations?

Là encore, le questionnement de départ sert à assurer la cohérence du projet : la production de sens pour habiter l'espace, structurer des spatialités individuelles et collectives est le véritable enjeu de qualification pour les acteurs en situation. Alors si l'on s'intéresse à ce qui fait sens pour l'individu lorsqu'il produit un mode d'être au monde, un Habiter (qu'il soit effectif ou fictif), on peut envisager de l'observer dans toutes sortes de situations, de théâtres différents. Il revient alors au chercheur de remettre en ordre ce qu'il peut observer, ce qui est mis *en jeu* pour les individus.

De cette manière, ce qui m'intéresse n'est plus la comparaison des faits énoncés par les acteurs, mais la comparaison de la structuration des espaces habités. De cette manière, on comprendra bien que les trois terrains retenus peuvent se répondre, tout comme d'autres dispositifs spatiaux auraient aussi pu s'avérer pertinents.

Se mouiller sans perdre les terrains.

Les espaces qui m'intéressent prennent une tournure nouvelle si je les interroge sous l'angle de la construction et l'énonciation des valeurs qui servent à les qualifier, à les instituer en tant qu'espaces habités. J'entends ici l'habiter comme une opération dans laquelle un acteur en vient à mettre en ordre la partie de l'espace à laquelle il est confronté (qu'il y soit effectivement ou non), ainsi qu'au regard des autres parties du monde habité. En clair, chacun des terrains devient une situation dans laquelle plusieurs acteurs produisent des discours, mettent en jeu des pratiques et des valeurs qui les amènent à différencier les espaces dans lesquels ils vivent, et à les situer au regard de l'espace qui les intéresse. Ainsi, l'habitat, le lieu de l'habiter ne se résume en aucun cas à la question du logement.

Dans cette perspective, la comparabilité devient possible si l'on remarque que chaque situation décline le problème de la qualification des lieux de manières différentes :

L'habitant du Quartier des Deux Lions est amené à produire un discours, un récit de vie activé par l'enquêteur, et situe le logement actuel à la fois dans la perspective de sa trajectoire résidentielle, et dans l'espace habité de la ville de Tours. On remarque que ces habitants produisent systématiquement du sens quant à la manière dont ils ont vécu leur parcours, le sens qu'ils leur confèrent, et l'usage des valeurs qu'ils placent dans les lieux vécus. La

8

Pour paraphraser une formule courante de la pragmatique.

question des outils d'investigations est alors clairement posée, et j'ai choisi, de m'intéresser à ces acteurs sous l'angle de l'analyse des discours produits lors d'entretiens, avec des retours sur les propos qui ont été formulés, notamment en faisant appel aux entretiens d'explicitation. Ainsi, l'individu est amené à décomposer l'ensemble des éléments qui font sens, à ses yeux (et je considère que prendre au sérieux cette dimension subjective est nécessaire), dans ce qui forme son rapport à l'espace.

L'acheteur étranger pose aussi le problème de l'évaluation de l'espace, mais de manière différente : la problématique du choix du lieu de localisation du bien est centrale, tout comme celle des contraintes financières. Si l'on considère que le prix payé pour l'achat est l'une des composantes des valeurs spatiales, il devient clair que le moment privilégié d'explicitation de ces valeurs est le moment de l'achat. De manière privilégiée, je m'intéresse au moment de la visite, lorsque l'acheteur est au contact de l'agent immobilier, et qu'il en vient à formuler les exigences et attentes qu'il a. Là encore, l'intérêt pour le discours est central, puisque sont explicités lors de la visite l'ensemble des critères qui font sens. Mais il faut d'ailleurs remarquer que ces critères ne sont ni univoques, ni construits de manière linéaire et définitive : ce que l'on nomme la négociation, qui est en fait une interaction dont l'objet est l'évaluation du bien, dans tous les sens que cela revêt. L'interaction lors de la visite, et ce qui l'entoure (publications papiers, messages téléphoniques, site internet) forment un ensemble pertinent pour comprendre ici l'ensemble des valeurs mises en jeu par les acteurs.

Enfin, le centre commercial prend son sens dans la construction d'un espace commercial fondé sur une négociation très lourde de la qualification à la fois du lieu, et du quartier dans lequel il s'inscrit (on pourrait élargir l'ensemble à la ville). Pour le promoteur, mais aussi pour l'architecte, et enfin pour le politique dans les dimensions à la fois décisionnaires, ou prospectives sur la ville. L'enjeu de la construction des valeurs est bien à la fois l'aboutissement du projet pour certains, ainsi que son positionnement financier, la construction du quartier autour de ce pôle commercial inscrit aussi dans une mythologie de l'action municipale (et Tours forme d'ailleurs une ville exemplaire de ce point de vue), et la projection de valeurs dans cet espace tel qu'il est pensé devoir être.

Comment passer la rivière ?

La question est ainsi posée : que tirer de la combinaison de ces trois ensembles a priori disparates ? La comparaison sur de telles bases permet-elle de dégager un quelconque sens géographique, une compréhension de l'organisation des espaces des sociétés ?

Le jeu d'allers et retours entre la formulation théorique de ma thèse, ainsi que la sélection de terrains est incessant (il n'est d'ailleurs toujours pas terminé), et l'une des difficultés de l'exercice tient dans le fait que la perspective comparative, si elle est pleinement assumée, ne permet pas d'envisager a priori la direction qu'elle doit prendre.

Pour poursuivre le raisonnement qui guide ma recherche, il faut tenter de mettre l'ensemble de ma démarche en cohérence : si la comparaison est bâtie au prix de l'interrogation des actes dans ce qu'ils sont exprimés par la médiatisation du discours (écrit, oral, iconographique ou textuel), alors ce qui en ressortira en termes d'analyses ne pourra pas être fondé sur l'observation factuelle de phénomènes objectifs qui permettent de fixer une fois pour toutes les critères de correspondance des valeurs et des espaces.

Ceci permet de soulever deux interrogations. D'une part, l'énonciation, via le discours, de valeurs, de normes qualifiant les espaces habités ne permet pas pour autant de dire ce que sont ces valeurs. Prenant au sérieux ce qui est exprimé, il n'est pas possible d'entrer dans une stratégie du dévoilement, et de proposer une interprétation de ce que peut être telle ou telle valeur dans le discours d'un acteur, à moins qu'il ne l'ait totalement explicité. Ceci pose donc en partie le problème de la délimitation du champ de connaissances pertinent pour ma recherche.

D'autre part, la question de la pertinence des terrains eux-mêmes est posée : quid de leur représentativité, de la qualité des échantillons et de l'ampleur de l'enquête menée? Comment considérer le matériau que j'ai pu recueillir? Partant de la démarche interactionniste, il semble évident que mes terrains, de la même manière que les individus observés, ne forment en aucun cas des échantillons à valeur représentative. De la même manière que le choix des terrains représente un arbitraire qui est orienté par le chercheur lui-même, la construction d'un savoir ne peut se faire que dans une perspective avant tout exemplaire. Ainsi, la comparaison n'a d'autre but que de tenter de mener une approche transversale, tester l'hypothèse de la limite de la comparaison à travers des objets *a priori* éloignés, mais tous liés à une opération fondamentale de la spatialité individuelle et collective, celle de l'expérience, et du récit de la discontinuité, à savoir la production d'espaces territorialisés.

Pour autant, le problème de la taille de l'enquête à mener pour assurer la comparaison reste. Ainsi, l'étendu de l'enquête renvoie aux approches de type pragmatique : saisir dans un même corpus l'ensemble des productions signifiantes des acteurs qui jouent un rôle dans le dispositif que l'on a choisi d'étudier. Cela passe par le fait de recueillir paroles, images, photos, à la fois privés, publics, et de considérer l'importance des contextes dans lesquels ils ont été produits, ainsi que les contextes d'énonciation dans lesquels ils ont été formulés de manière effective.

Pour illustrer finalement l'approche que j'ai choisi de défendre dans cette communication, je pourrais brièvement développer deux éléments tirés de deux terrains. La figure de l'étranger se distingue clairement de manière transversale comme élément de structuration de la qualification des espaces rencontrés. En effet, que ce soit via la production d'une valeur vénale potentiellement inadéquate par rapport au marché (l'Anglais n'est pas susceptible d'acheter n'importe quel terrain dont les particuliers ne veulent pas), ou via la production de représentations de ce qui est l'altérité absolue pour l'habitant (la localisation des grands ensembles de la ville de Tours, au regard de la zone nouvelle d'une jeune habitante du quartier des Deux Lions), ou encore l'édification de référentiels esthétiques pour le centre commercial (un ensemble de référents au domaine, en tant qu'idéal type, pour identifier les éléments architecturaux de l'ensemble) permettent de la vérifier. En effet, la construction de la figure de l'étranger, et par opposition du local, ou plus précisément de l'autochtone permettent de mettre au jour dans ces trois situations que les acteurs ont de manière très importante recours à l'identification de ces deux couples pour situer la production de valeurs. L'identification d'un espace habités passe ainsi par la production de valeurs locales, opposées à des valeurs étrangères, et mettant en perspective les découpages spatiaux opérants selon les acteurs. Ainsi, l'identification de l'étranger dans le centre commercial permet de comprendre l'éclatement d'un conflit autour de la production esthétique du centre selon la ligne du "domaine" : ce qui pour le promoteur a été pris pour une valeur esthétique et sociale consensuelle a été explicitement pris pour du pastiche, et du mépris pour le responsable local. Pour sa part, le concepteur du bâtiment a perçu de telles orientations comme des éléments superficiel, non durables des valeurs proposées, au regard du registre axiologique de l'architecture des promotions immobilières actuelles.

Conclusion : Chèvre, loup et agneau sains et saufs.

Dans la démonstration que j'espère avoir réussi à mener clairement, j'ai ainsi pu démontrer que la problématique de la comparabilité des terrains doit être prise très au sérieux, a priori aussi pour des situations qui semblent s'imposer d'elles-mêmes au chercheur. Poser cette question de la comparabilité revient à remettre sur la table la question de la légitimité du choix des terrains quels qu'ils soient, et permet de clarifier le problème méthodologique qui se trouve à la base de ces choix : la construction d'un questionnement, seul élément qui marque la présence du chercheur dans sa démarche, est centrale.

La comparabilité des configurations spatiales retenues dans une recherche n'est que l'aboutissement de la constitution de ces mêmes configurations spatiales en terrains. Le questionnement, ainsi que les méthodes d'investigations doivent permettre de les ériger en outils de validation ou d'épreuve pour les hypothèses de recherche.

Il serait néanmoins abusif de résumer la question de la comparabilité à une problématique de formulation d'hypothèses. La démarche empirique que je conduis montre au contraire que le questionnement méthodologique de la comparaison, et des implications que cela peut avoir sur la construction de la démarche scientifique sont particulièrement importants.